

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Lycée Maritime et Aquacole de Bastia

Service  
Direction

**ANNEXE N°5**

**SANCTIONS INTERNAT**

**En cas de :**

- de chahut dans les étages, salle TV ...
- de courses dans couloirs, cris
- d'affaires mal rangées dans la chambre
- de lit non fait
- de lit non défait en fin de semaine
- d'insultes, refus d'obéir, de coopérer
- de rôle de propreté mal fait ou pas fait
- de retard au repas ou autres ( voir règlement internat pour horaires )
- d'un comportement inadmissible vis à vis d'un membre du personnel
- tenue incorrecte à table
- de détérioration du matériel ( chaise, table, lit )
- de non respect de l'environnement ( crachats, papiers ... )
- d'apport de nourriture dans la chambre ( il est interdit d'introduire de la nourriture à l'internat )
- etc ....( tout ce qui pourrait aller à l'encontre du règlement de l'internat )

- 1) Avertissement n°1 notifié aux parents**
- 2) Avertissement n°2 notifié aux parents**
- 3) Renvoi Temporaire de l'internat**
- 4) Renvoi définitif de l'internat**

**En cas de :**

- Violence , agression ... sur toute personne adulte ou enfant
- Bizutage ( toute forme d'agression sur une autre personne )
- Alcool ( consommation à l'intérieur ou à l'extérieur, ivresse ... )
- Cigarette ( fume à l'intérieur des locaux mettant en danger la vie d'autrui ...)
- Attitude et comportement anormaux , incompatibles avec la sécurité des personnes .
- Sortie de l'établissement en dehors des heures autorisées et sans autorisation

- 1) Renvoi Temporaire de l'internat**
- 2) Renvoi définitif de l'internat**

Toute infraction au règlement intérieur omise dans les lignes ci-dessus pourra faire l'objet de sanctions immédiates proportionnelles à la gravité des faits.

**CE DOCUMENT DOIT ETRE SIGNE ET RENDU AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION**

Signature des Parents

Signature de l'élève

**Présent  
pour  
l'avenir**